

du ministère de la Main-d'œuvre ou du gouvernement fédéral, mais elle exige la collaboration à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. A ce sujet, je me réjouis de constater que la province d'Ontario entreprend une campagne spéciale dans ce sens. J'espère que d'autres provinces l'imiteront et que les employeurs privés collaboreront, afin de nous permettre de créer le plus grand nombre possible de postes cet été. Tous les jeunes Canadiens qui désirent travailler pourront ainsi le faire avant de retourner à l'université à l'automne.

Je voudrais dire quelques mots du repêchage et de la conservation. Le chef de l'opposition (M. Stanfield) a donné l'impression que l'exode des compétences frappait durement le Canada. A ce propos, je rappelle tout d'abord une chose évidente pour tous, que nous vivons dans un monde de grande mobilité. En ce qui concerne les personnes, les frontières nationales ont de moins en moins d'importance. Les jeunes Canadiens qui veulent poursuivre une carrière ou des études aux États-Unis ou dans un autre pays ne sauraient en être empêchés par la loi. Nous les retiendrons, me semble-t-il, seulement s'ils décident librement de rester après avoir supputé ce que leur réserve l'avenir dans notre pays.

Je ne dis pas que le ministère ou le gouvernement ne devraient pas agir dans ce domaine; je tiens à dire que nous y travaillons. Le Canada perd peut-être des sujets de temps à autre, comme l'a mentionné le chef de l'opposition, mais il s'enrichit d'autres personnes venues de l'étranger. Si ma mémoire est fidèle, l'an dernier le Canada a admis environ 1,200 médecins formés; au moins 1,200 personnes sont arrivées au Canada et se tailleront une place dans la profession médicale, sur-le-champ ou plus tard.

M. Hales: Combien en reste-t-il actuellement?

L'hon. M. MacEachen: Je n'ai pas de chiffres révélant combien sont partis. Mais plus de 10,000—peut-être près de 12,000—réfugiés sont arrivés au Canada de Tchécoslovaquie dont une grande proportion possédant une compétence professionnelle. Même si le Canada a agi sous l'inspiration de motifs humanitaires, nous y avons certainement gagné en accueillant ces gens spécialisés et instruits. Il n'y a pas qu'un seul côté à l'affaire. Il arrive que le Canada perd sur un plan et gagne sur l'autre.

Je crois que le Canada s'en tire mieux dans ce domaine. Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration donne suite à un programme spécial dit «Opération repêchage».

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

Des voix: D'accord.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, je comprends que le temps du ministre est limité mais me ferait-il l'honneur avant de terminer de s'occuper de certaines questions que je lui ai posées?

L'hon. M. MacEachen: J'espère que j'ai prouvé au député que les politiques du gouvernement ont déjà anticipé son amendement. Par ces programmes, on s'est vraiment efforcé, au sein du secteur public, de créer une main-d'œuvre. J'ai aussi parlé de la proposition du député de constituer un corps spécial de jeunes. J'espère, avant de terminer, pouvoir traiter d'autres sujets. S'il veut m'interroger à la fin de mon exposé, je répondrai.

• (5.00 p.m.)

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le ministre acceptera-t-il de commenter le point central de mon argumentation, c'est-à-dire déplacer le poids des investissements, investir moins dans le secteur privé et davantage dans le secteur public et productif de notre économie?

L'hon. M. Jamieson: Le député songe-t-il à l'industrie automobile?

L'hon. M. MacEachen: Si j'avais des chiffres en main, je pourrais démontrer à mon honorable ami que ce déplacement des investissements est déjà en cours et se poursuivra sans doute. Non seulement voulons-nous accroître l'effectif canadien, mais nous voulons aussi conserver au Canada la main-d'œuvre actuelle; nous voulons réduire le nombre des travailleurs hautement qualifiés qui s'exilent aux États-Unis en particulier.

C'est dans ce but que nous assumons, depuis 1966, l'organisation et le plein financement d'un programme continu qu'on appelle, sur la scène internationale, «Opération repêchage», dont le but précis est de permettre au Canada de retenir ses jeunes intelligences. Ce programme a une double fin: renseigner les étudiants canadiens qui fréquentent